



Trait d'Union

Le journal
de l'UNEF Paris IV (AGEPS)

Numéro 12
11-16 mars 2000

Contre les toutes les réformes Allègre, pour exiger les moyens d'étudier
MOBILISONS NOUS AVEC L'ENSEMBLE DE L'ÉDUCATION NATIONALE LE 16 MARS

Dans toute la France, la colère monte contre la politique que mène Allègre après Bayrou: au nom de la "modernité" (traduction: économies budgétaires à tout prix) et de l'adaptation à la vie réelle" (traduction: enseignement au service du patronat, plus de souci de formation réelle), la liquidation de l'Éducation nationale du primaire au supérieur.

Dans de nombreux lycées et collèges, les profs protestent, et rencontrent le soutien des parents d'élèves qui refusent la démagogie d'Allègre.

Enfin, ces derniers jours, l'enseignement professionnel s'est mis massivement en grève contre une réforme qui casse les statuts et livre les formations aux intérêts privés.

Et nous, dans tout ça ? Nous ne manquons certes pas de raisons de mécontentement. Aux réformes Bayrou-Allègre qui cassent nos études (prochaine en vue: la remise en cause du CAPES), s'ajoute le refus de l'État de prendre en compte la dégradation croissante de nos conditions de vie. Sur l'aide sociale aussi, le mot d'ordre est "économies à tout prix, vos études on s'en fout".

Tout justifie donc que les étudiants se joignent à la mobilisation de toute l'Éducation nationale. L'occasion nous en est donnée avec l'appel unitaire à la manifestation pour jeudi: ne la manquons pas !



Tous à la manifestation jeudi 16 mars à 14 heures
place Edmond Rostand RER Luxembourg
pour un enseignement public de qualité ouvert à tous,
pour le retrait de toutes les réformes Bayrou-Allègre du
primaire au supérieur, pour le maintien du CAPES et de
l'Agreg et le retour au moins au nombre de postes de 1996
pour un investissement financier massif
de l'État dans l'aide sociale étudiante

PRECARITE ETUDIANTE : URGENCE !

Le 29 mars prochain se dérouleront les élections des représentants étudiants au CROUS. La parution du rapport Dauriac, qui dénonce l'étendue de la précarité étudiante, remet ces élections dans leur contexte. En effet, la situation sociale des quelques 2,2 millions d'étudiants de France est loin d'être idéale. Le système d'aide sociale actuel, créé au départ pour quelques milliers d'étudiants dont seule une minorité était issue de milieux défavorisés, n'a pas su évoluer avec l'ouverture de l'enseignement supérieur au plus grand nombre.

un constat alarmant...

Aujourd'hui, 28% des étudiants sont boursiers et ne touchent, au maximum, que 20 682 F par an pour vivre, soit 1 700F par mois, ce qui est largement en dessous du seuil de pauvreté. La plupart sont donc obligés de se salarier. Mais ils ne sont pas les seuls : 700 000 étudiants travaillent, la grande majorité pour vivre (32% du total des étudiants de notre pays).

Face aux situations d'urgence d'étudiants ne "rentrant" pas dans les critères de bourses ou en situation d'autonomie forcée (c'est-à-dire sans aucune aide de leurs parents), l'Etat a réagi en multipliant les aides ponctuelles du type FAVE, FSU, AIE ou allocations d'études. Mais, malgré son incapacité à donner des réponses efficaces au problème de la précarité étudiante, le dispositif d'aide sociale n'a jamais été revu dans sa globalité.

Le Plan Social Etudiant (PSE) obtenu lors des élections aux CROUS de 1998, loin de constituer une avancée, remet en cause l'essence même de l'aide sociale française. L'allocation d'études en est la mesure "phare". Outre un nombre réduit (7 000 pour toute la France), les conditions d'attribution de cette aide sont floues : le CROUS se base sur les revenus réels des étudiants pour toucher ceux d'entre nous qui ne reçoivent aucune aide de leurs parents. Ce critère pose un problème de vérification des déclarations, mais aussi de montant de l'aide. Tous les parents sont tenus de nourrir, loger et vêtir leurs enfants : une bourse normale n'est donc censée payer que les frais annexes. L'allocation d'études, elle, prétend pourvoir à tout pour le même tarif. ! D'autre part, elle remplace l'ancienne bourse régionale sur critères sociaux, pour laquelle les CROUS avaient des crédits illimités. L'allocation d'études n'a donc joué pour l'instant qu'un rôle de piège à cons pour étudiant pouvant bénéficier d'une vraie bourse.

Le PSE a aussi mis en place 11 500 bourses à taux zéro : on ne touche pas un rond et ça s'appelle une bourse ! Ces "bourses" remplacent un article de la loi Savary qui prévoit une exonération des droits d'inscription pour jusqu'à 10% d'étudiants non boursiers. Le PSE prévoit le maintien de la bourse en cas de redoublement en premier cycle. Ça peut paraître intéressant mais on ne garde sa bourse que si on a les résultats adéquats, c'est à dire qu'on a au moins eu une UE. Cela ressemble un peu à une bourse sur critères pédagogiques... En conclusion, c'est une erreur de croire qu'un PSE élargi est une réponse aux problèmes de l'aide sociale étudiante.

Il faut réformer entièrement le système des bourses et les dispositifs d'aides d'urgence pour répondre aux nécessités de la situation actuelle.

A conditions différentes, aide différente...

Il est impensable de considérer l'aide sociale étudiante sans examiner au préalable les conditions de vie selon les académies. A Paris et dans la région, la vie est chère (surtout le logement). Le nombre de places en Cité-U est ridicule, leur état scandaleux et le logement privé, surtout sur Paris intra-muros, excessivement onéreux.

Il faut compter environ 2 000 F pour un (petit) studio à Paris. Il n'est donc pas concevable qu'un boursier ne reçoive au maximum (échelon 5) que 1 700 F par mois. Bien sûr les étudiants bénéficient des aides au logement dispensées par la CAF. Cependant, celles-ci sont insuffisantes, n'exonèrent pas de la taxe d'habitation, et sont soumises à la non-perception d'allocations familiales par les parents. De plus, il paraîtrait beaucoup plus simple que ces aides soient, en ce qui concerne les étudiants, gérées par le CROUS.

Un exemple pour mieux comprendre...

A Paris, un étudiant boursier échelon 5 (1 700 F/ mois), vivant dans un studio à 2 000F par mois et percevant environ 1 000F d'allocation logement (ALS) a donc pour vivre 700 F par mois loyer déduit. Et encore, pas les premiers mois de l'année universitaire où, à cause de retard dans le traitement de son dossier, il ne touchera ni ALS, ni bourse, et où il aura dû payer 2 mois de caution à son propriétaire. Enfin, chaque année, loyers de Cité-U et tickets de RU augmentent bien plus que l'inflation.

Cette situation est inacceptable !

Chacun doit avoir sa chance...JUSTICE SOCIALE !

Une refonte générale du système d'aide sociale étudiante est une nécessité absolue et urgente. ALORS, QUEL SYSTEME PROPOSER ?

La revendication traditionnelle du doublement du nombre et du montant des bourses est un premier pas. Mais que faire pour les 120 000 étudiants étrangers exclus du système des bourses et soumis à quota dans les Cité-U ? Que faire pour les étudiants en autonomie forcée que leurs parents refusent d'aider financièrement et qui n'ont pour solution qu'un procès long et coûteux ? Et les étudiants à la marge des critères de bourses, qui pour quelques francs gagnés de trop réduisent le montant des bourses de parfois 1 000F ?

C'est le système tout entier qu'il faut repenser. La question de l'autonomie étudiante mérite réflexion. Notre statut d'étudiants, de futurs travailleurs, nous impose des devoirs, mais nous donne aussi des droits. Nous avons droit à de bonnes conditions d'études, à un accès à la culture, au loisirs, à la santé... L'Etat doit nous assurer à tous de bonnes conditions d'études et de vie, c'est là-dessus qu'il faut se battre, c'est ça qu'il faut gagner et pas un salaire minimum étudiant qui aiderait certes les plus défavorisés mais aussi les plus aisés d'entre nous, qui bénéficient déjà de bonnes conditions de vie et d'études. Le fait que certains étudiants soient en situation d'autonomie forcée, d'indépendance financière qui les pénalise, ne doit pas nous faire oublier qu'il est nécessaire de les aider non pas parce qu'ils sont autonomes mais parce qu'ils ne bénéficient pas du minimum dont ils ont besoin pour étudier. C'est avant tout ceux qui sont en situation de précarité, qui sont vraiment "dans la galère", que la solidarité nationale doit aider.

NOS PROPOSITIONS

- **DOUBLEMENT DU NOMBRE ET DU MONTANT DES BOURSES, mensualisées**
- **CREATION ET RENOVATION DES CITE-U, PLAFONNEMENT DES LOYERS.**
- **RETOUR A LA PARITE ETAT/ETUDIANT dans le ticket de RU**
- **EGALITE ETUDIANTS FRANCAIS / ETUDIANTS ETRANGERS.**
- **AIDE D'URGENCE UNIQUE SUR CRITERES SOCIAUX.**
- **COMMISSIONS D'ATTRIBUTION TOUTE L'ANNEE**
- **BOURSES SUR CRITERES SOCIAUX POUR LES TROISIEME CYCLES.**
- **EXONERATION DE LA TAXE D'HABITATION sur critères sociaux.**

L'UNEF tous azimuts

Grand succès de la pétition "Sauvons le CAPES et l'Agrégation", lancée par *Trait d'Union* numéro 11, à Paris IV et Paris I, et aussi dans toute la France puisque ce texte a déjà été repris à Evry, à Caen, à Montpellier... et que nous avons pris des contacts intéressants à ce sujet avec des profs du secondaire ou du supérieur.

Depuis, un rapport est venu préciser, sans surprise, le projet de réforme: fin de la préparation en fac, tous le pouvoir aux IUFM, contenu scientifique remplacé par de la pédagogie bidon.

Le conseil d'UFR d'Histoire de mercredi 10 a longuement débattu de ce rapport. Nos cinq élus ont approuvé les violentes critiques faites par les enseignants, mais déploré qu'ils refusent de prendre position pour le maintien du CAPES actuel, et refusé (contrairement à ceux de l'UNEF-ID et de l'UNI) de voter un texte acceptant l'essentiel du projet pour demander quelques adaptations.

Bref, il est urgent de signer la pétition "Sauvons le CAPES et l'Agrégation" si vous ne l'avez pas encore fait !

###

Le saviez-vous ? C'est l'UNEF-ID qui a gagné la coupe du monde de football ! C'est marqué sur leurs dernières affiches (Ah bon, c'était pas Chirac ? Ben si, ça explique pourquoi il est sur leurs affiches aussi: ils ont dû la gagner ensemble).

Enfin au moins, la coupe du monde, il y a eu quelqu'un pour la gagner. On en peut pas en dire autant de toutes les autres "victoires" que l'UNEF-ID revendique sur l'aide sociale. Celles-là restent largement à gagner. Une fois de plus, ce syndicat affiche son choix déterminé de prendre les étudiants pour des idiots: comment lui faire confiance pour mener ces luttes à venir ?

Bilan des commissions aides sociales à Paris IV

Les commissions d'attribution des bourses pour les CAPES/Agreg, DEA et DESS se sont réunies durant le mois de janvier 2000. Les élus de l'UNEF ont participé activement à l'attribution de cette aide sociale. Ces bourses sont attribuées, selon la loi, en fonction des parcours universitaires et des conditions sociales des étudiants. L'UNEF s'est battue pour que les conditions de ressources soient considérées comme le principal critère d'octroi des bourses, et non plus seulement le parcours universitaire. Le but des élus UNEF était d'éviter que des étudiants ne reçoivent des bourses alors qu'ils ne connaissent aucune difficulté financière, car les bourses sont contingentées (1 bourse pour 4 dossiers). Une bourse attribuée à un étudiant qui vit convenablement prive un étudiant dans le besoin. Et les abus sont fréquents : des étudiants dont les parents disposaient de revenus supérieurs à 800 000F annuels ont reçu des bourses (de plus de 22 000F!). Cette année, nous avons limité à 400 000F annuels le plafond de revenu des parents, sauf dans le cas d'étudiants en délicatesse avec leur famille. Ce qui a permis à des étudiants dont les revenus oscillent entre 130 000 et 180 000 F annuels de toucher une bourse, car ces étudiants (non boursiers) sont en règle générale salariés et ont connu des parcours universitaires difficiles. C'est un premier pas vers plus de justice sociale à Paris-IV.

A noter : tous les membres de la commission, c'est à dire l'assistante sociale de Paris-IV, la responsable du service des bourses, les enseignants, la représentante du CROUS et les élus étudiants, ont considéré que la grande victoire de l'UNEF-ID (voir ci-dessus, ou sur leurs affiches), l'Allocation d'Études, est inapplicable en pratique lorsqu'il s'agit de les attribuer, et que de plus les élus UNEF-ID du CROUS de Paris n'ont pas siégé dans les commissions d'attributions de ces allocations. Bref, cette "victoire" est vraiment un piège à c...